

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

12 JUL. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réserve
au
Moniteur
belge



19099124

N° d'entreprise : **0415 343 409**

Dénomination

(en entier) : **Boeing International Corporation**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société constituée selon les lois de l'Etat du Delaware**

Adresse complète du siège : **Siège aux Etats-Unis: 251 Little Falls Drive, City of Wilmington, 19808-1674, County of New Castle, Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique**

Siège en Belgique: Square de Meeus 5-6, 1000 Bruxelles

Objet de l'acte : Démission et nomination d'un représentant légal - Délégation de pouvoirs

Extrait des résolutions prises le 1 juillet 2019:

IL A ETE DECIDE d'accepter la démission de Monsieur Brian Daniel Moral, en tant que représentant légal de la Succursale et de lui retirer tous les pouvoirs qui lui ont été conférés pour l'exercice de ses fonctions, avec effet à partir du 25 juin 2019.

IL A ETE DECIDE de nommer Madame Kim Irène Stollar, faisant éléction de domicile à Square de Meeûs 5-6, 1000 Bruxelles, en qualité de représentant légal de la Succursale, avec effet à partir du 25 juin 2019 pour une durée indéterminée.

IL A ETE DECIDE d'attribuer à Madame Kim Stollar, en sa qualité de représentant légal, les pouvoirs suivants liés à la gestion journalière de la Succursale:

- 1.signer toutes les correspondances;
- 2.retirer auprès du bureau de poste, des autorités douanières, des agents maritimes et des compagnies ferroviaires, et prendre livraison de tout courrier, toute cargaison, tout colis et tout paquet, enregistré ou non, taxé ou non, y compris ceux contenant des objets de valeur déclarés ainsi que délivrer tous les reçus et toutes les quittances y afférents;
- 3.représenter Boeing International Corporation dans toutes ses opérations commerciales avec le bureau de poste, le services des comptes chèques postaux, l'administration des télégraphes et des téléphones, les autorités douanières, le registre de commerce ainsi que toutes les autres agences gouvernementales centrale, provinciales et municipales, et déposer toutes les cautions et garanties envers ces agences;
- 4.engager et licencier le personnel administratif;
- 5.déléguer, par écrit, une ou plusieurs compétences précitées à toute(s) personne(s) qu'elle aura désignée(s).

IL A ETE DECIDE que Madame Kim Stollar est habilitée à engager la Succursale de quelque manière que ce soit, sauf disposition contraire précitée.

IL A ETE DECIDE que toutes les actions prises dans le cours normal des affaires, y compris celles mentionnées dans les présentes résolutions, par Madame Kim Stollar sont ratifiées et confirmées.

IL A ETE DECIDE que le mandat de Madame Kim Stollar ne sera pas rémunéré.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

Réservé
au
Moniteur
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

IL A ETE DECIDE d'accorder une procuration spéciale à Ad-Ministerie BVBA, disposant de son siège social à Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, avec numéro d'entreprise 0474.966.438, représentée par Mr. Adriaan de Leeuw, ainsi qu'à ses employés, offiers ou mandataires, avec droit de substitution, afin de faire tout ce qui est utile ou nécessaire pour accomplir toutes les formalités auprès du registre du commerce, du tribunal des sociétés et de l'administration de la TVA, afin de faire tout ce qui est utile ou nécessaire pour enregistrer tous les changements des données de la succursale belge et pour faire procéder à leur publication au Moniteur belge.

Ad-Ministerie BVBA
Mandataire spécial
Représentée par
Adriaan de Leeuw

Déposé en même temps:

- un original des résolutions prises par le conseil d'administration de Boeing International Corporation le 1 juillet 2019, légalisé par le notaire Valeria A. Velasquez et avec apostille du 3 juillet 2019.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).